

Au fil des délibérations

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

> Hommage à Albert Epinette, dit Albert Thierry
Tour à tour, humoriste, imitateur, chanteur et musicien, il avait foulé la scène de l'Olympia, des scènes allemandes, japonaises et bien d'autres encore. Toute sa vie a été consacrée à être un amuseur public pour le plus grand bonheur des gens. Noël dernier, il revêtait encore sa pantoufle de clown : un gros nez rouge, de grandes savates.

Quelques notes sur un orgue de barbarie, quelques paroles de la chanson « Trois petites notes de musique » d'Yves Montand, une révérence et le rideau se ferme. « Trois petites notes de musique Ont plié boutique Au creux du souvenir. C'en est fini de leur tapage. Elles tournent la page. Et vont s'endormir. »

SEPTEMBRE

Judi 25, 11 heures, place Paul Doumer
Journée nationale d'hommage aux Harkis
Vendredi 26, 20H30, la Biscuiterie
The soirée rock !
09.52.84.04.10
Samedi 27, 10 à 18 heures, Palais des Sports
Bourse aux plantes, par la Société d'horticulture
06.89.18.89.55

OCTOBRE

A partir du 1er octobre, partout en ville
Octobre rose, sensibilisation et prévention du cancer du sein, avec l'association Cancer Anat de l'Omois
03.23.84.86.86
Vendredi 3, 18H30, Palais des Sports
Remise des trophées sportifs
Samedi 4, 8 à 19 heures, Palais des Sports
Troc auto-moto, avec le Castel automobile club
03.23.82.92.68

> Prochain Conseil Municipal : lundi 29 septembre, 19h, Salon de la Légion d'Honneur, Hôtel de Ville

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Pour l'intérêt général

Les Conseils Municipaux se suivent et ressemblent. Celui du 1er septembre n'a pas échappé à la règle. Dépassés par les événements, les élus de l'opposition s'accrochent à des postures idéologiques et démagogiques. Seule la défense de leurs appareils politiques compte au détriment de l'intérêt général. C'est d'autant plus désolant qu'il s'agit de sujets sérieux, qui engagent l'avenir de notre ville et de notre territoire, comme vous pouvez vous en rendre compte dans ce numéro de la Vie du Conseil. Nous continuerons donc à avancer, encouragés par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui établit que les finances de la ville sont saines, et que l'information et la concertation avec les citoyens est également de qualité. Cela confirme que la transparence est aussi une réalité.

Groupe Château-Thierry rassemblée

La tribune du groupe Droite Unie pour Château-Thierry n'a pas été communiquée dans les délais.

Réforme territoriale.

La réforme territoriale imposée dans la précipitation est une réforme bâclée. Elle doit être repensée dans sa globalité. Elle doit associer la population et les forces vives de la Nation dans un vaste débat républicain validé par un REFERENDUM. Ne remplaçons pas un mariage forcé par un autre mariage forcé. Le gouvernement veut faire 50 milliards d'économie pour en reverser 40 au grand Patronat. Qu'il mette fin à cette politique d'austérité qui enfonce notre pays dans la misère. Les pauvres sont toujours plus nombreux et les riches de plus en plus riches. L'heure n'est donc pas de s'écharper sur un projet mais d'exiger une véritable politique de Gauche, qui apporte des emplois, des salaires corrects et qui arrête de détruire tous les acquis sociaux conquis depuis le Programme du Conseil National de la Résistance.

Groupe Mieux Vivre à Château-Thierry

Le CM du 1er /09 a donné lieu à "beaucoup de bruit avec la bouche". Soutien aux salariés menacés de licenciement : que de belles paroles qui ne peuvent absolument pas être suivies d'effet, puisque rien dans la loi ne le prévoit. Sur le rattachement de la Picardie au Nord-Pas de Calais, j'ai voté la motion qui prévoyait un referendum. Mais j'ai bien exprimé mon opposition à quelque regroupement que ce soit, qui ne ferait qu'éloigner encore plus les habitants des centres de décision. Je me félicite de l'existence de la CRC. Son rapport n'a pas donné lieu à un vote. Mais je rappelle que son contrôle ne s'exerce que sur les comptes, et non sur l'utilité ou le caractère comptable de telle ou telle dépense. Là, il y a beaucoup à dire : mais ce sera pour une autre fois.

Groupe Château-Thierry fait front



Emeric Luquin, président du collectif contre le mariage forcé Picardie / Nord Pas de Calais

avec le Nord Pas-de-Calais a rappelé l'importance d'un rattachement de notre département avec celui de la Marne. Une délégation s'est rendue à l'inauguration de la Foire de Châlons-en-Champagne pour rencontrer le président de la région Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy, ainsi que le Secrétaire d'Etat à la réforme territoriale. Tous les élus présents, de l'Aisne comme de la Marne, ont affirmé leur volonté de ce rapprochement. Le ministre s'est également exprimé pour une région réunissant Picardie et Champagne-Ardenne.

PERMANENCES A votre écoute

Jacques Krabal
Député-maire
Les lundis et vendredis sur rendez-vous
Bruno Beauvois
Maire adjoint délégué à l'urbanisme
Judi de 9h à 10h30 sur rendez-vous
Françoise Maujean
Maire adjointe déléguée à l'animation culturelle
Mercredi de 16h à 17h sur rendez-vous
Sylvie Lefèvre
Maire adjointe déléguée à l'action sociale
Judi de 9h à 10h30 et sur rendez-vous
Dominique Douay
Maire adjointe déléguée à la politique de santé
Vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous
Jean-Pierre Ducloux
Maire adjoint à l'administration générale et aux sports
Tous les mardis sur rendez-vous

renseignements au 0323848686
www.ville-chateau-thierry.fr

ZOOM - réforme territoriale / Aisne - Champagne

NON au mariage forcé Picardie / Nord Pas de Calais OUI AU RÉFÉRENDUM POUR L' AISNE



VOTE D'UNE MOTION EN CONSEIL MUNICIPAL

L'Assemblée nationale a adopté, le 23 juillet, le premier volet de la réforme territoriale, lancée à l'initiative du Président de la République le 3 juin. Celle-ci prévoyait un rapprochement de la Picardie avec la Champagne Ardenne. Ce rattachement cohérent avait été approuvé par le conseil municipal, en date du 16 juin. Cette carte s'est vue modifiée pour des raisons partisanes. Il est désormais prévu un rattachement de la région Picardie avec la région Nord Pas de Calais. La pétition lancée contre ce mariage forcé a déjà recueilli plus de 8000 signatures. Un collectif d'élus et d'acteurs économiques locaux s'est créé afin de mobiliser tous les habitants de l'Aisne, et de favoriser le projet initial de rapprochement avec la Marne et la région Champagne Ardenne. Le Conseil Municipal s'oppose avec force au projet de rattachement de la Picardie au Nord Pas de Calais, et demande la tenue d'un référendum dans le département de l'Aisne afin de donner la parole au peuple et lui permettre de se prononcer sur son avenir.

31 VOTES POUR, 1 ABSTENTION



2000 PERSONNES À LA MANIFESTATION CONTRE LE RAPPROCHEMENT PICARDIE / NORD PAS DE CALAIS

Près de 2 000 personnes, élus et citoyens, étaient rassemblées dans les rues de notre ville pour revendiquer leur appartenance à la Champagne et dire non à un rattachement imposé sans concertation au Nord Pas-de-Calais. Les 8000 signatures recueillies à ce jour par la pétition témoignent de la volonté forte des citoyens de pouvoir s'exprimer sur leur avenir, notamment au travers d'un référendum qui rendrait leur voix aux habitants de l'Aisne. Yves Daudigny, sénateur et président du Conseil Général de l'Aisne, présent à la manifestation, tout comme Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon, a exprimé son intention d'organiser une grande consultation, dans la première quinzaine du mois d'octobre, pour entendre et porter la voix de notre département auprès de nos gouvernants.

Restons mobilisés, signons la pétition pour dire non au rattachement avec le Nord Pas-de-Calais et oui au rapprochement de l'Aisne avec la Champagne. Il en va de nos vies quotidiennes, de l'avenir de nos enfants et des générations à venir. Nous devons faire partie de la même région que Reims, pour les études de nos jeunes, pour les soins, pour le travail, l'économie et pour les loisirs.



Signez la pétition en ligne :

<http://www.change.org/fr/p/C3%A9titions/non-au-mariage-forc%C3%A9-picardie-nord-pas-de-calais>



« Je suis un homme de Champagne »



une rentrée studieuse



une rentrée mobilisée



une rentrée sportive

Le Conseil Municipal de rentrée du lundi 1er septembre a été l'occasion de faire le point sur des sujets très importants pour nos habitants. Le premier concerne la motion prise en faveur des salariés de l'entreprise GEA Westfalia. Avec les élus du territoire, nous nous sommes mobilisés dès que nous avons été alertés des menaces de délocalisation du 1er employeur industriel de la ville. En tant que Député, j'ai immédiatement alerté les services de l'Etat et sollicité l'intervention du ministère du redressement productif. À ce jour, la direction générale du groupe, quant à elle, n'a toujours pas répondu à notre demande d'entretien. Il est inadmissible de laisser démanteler des unités de production compétitives pour finir par importer ce qu'on produisait sur place. **Nous ne laisserons pas les logiques financières détruire des familles pour renforcer les dividendes des actionnaires.**

Le second sujet concerne le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Nous sommes honorés et fiers de cette analyse.

La Chambre Régionale des Comptes a audité notre gestion des finances de la ville de la période de 2008 à 2012. Qu'a-t-elle conclu ? **Je la cite dans le texte : « La situation de la commune est saine ; Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées ; L'endettement a décliné ; La politique d'investissement est soutenue ; etc. ».** Seules 3 erreurs ont été soulevées, non imputables d'ailleurs à la gestion de la ville. Elles concernent le déroulement de la carrière de 3 agents municipaux.

Mais, le sujet majeur de ce Conseil municipal concernait le projet de réforme territoriale. Majeur, puisqu'il engage non seulement notre ville et le sud de l'Aisne mais l'ensemble du département et de ses habitants, et ce, pour plusieurs décennies à venir. Nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences que pourrait avoir un rattachement de l'Aisne avec le Nord Pas-de-Calais, mais nous sommes tous bien conscients que, si rien ne change à ce qui est envisagé pour notre territoire, ce sera une catastrophe pour nous tous. « L'histoire est un perpétuel recommencement », disait Thucydide. Certes ! Mais **les erreurs et les aberrations d'hier doivent servir à progresser aujourd'hui.** Ainsi, nous ne sommes pas Picards. Depuis 40 ans, nous acceptons ce rattachement à une région qui n'est pas la nôtre. Aujourd'hui, puisque le changement doit s'opérer, il doit permettre de rétablir les liens naturels qui unissent l'Aisne à la Champagne. C'est primordial pour nous et ça le sera plus encore pour les générations à venir. En effet, en l'état, nos enfants ne pourraient plus faire **leurs études à Reims** mais seraient obligés d'aller s'inscrire à Lille. Et il en irait de même pour **les soins de santé les plus lourds, ou pour les politiques de soutien à nos projets de développement local, c'est-à-dire à l'emploi.** Nous sommes un département rural, où les secteurs agricoles, viticoles et artisanaux sont prédominants.

Notre histoire, notre développement, nos infrastructures nous rapprochent de la Marne et de la Champagne. Jean de La Fontaine l'avait déjà évoqué en son temps en écrivant : « Je suis un homme de Champagne ».

Rassemblés avec le collectif des élus, nous avons décidé de nous opposer à l'arbitraire et aux diktats qui nous imposent un projet aussi insensé qu'aberrant. **Vous avez été nombreux à vous mobiliser contre ce projet en signant la pétition (9000 signatures) ou en venant manifester (2000 manifestants). Alors transformons l'essai et faisons entendre notre voix à travers l'organisation d'un référendum.**

Aussi je vous appelle à vous joindre à nous toujours plus nombreux et à nous soutenir dans les combats que nous menons pour faire gagner notre ville et notre territoire.

Le député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement		
Présents : M. KRABAL - M. BEAUVOIS Mme DOUAY - M. REZZOUKI - M. TURPIN Mme CLERBOIS - M. DUCLoux Mme LEFEVRE - M. BOZZANI - Mme MAUJEAN M. EUGENE - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE M. GENDARME - M. MARLIOT	M. JACQUESSON - Mme GOSSET Mme ROBIN Mme BONNEAU - M. BOUTELEUX M. BERMUDEZ - Mme OKTEN Mme VANDENBERGHE - M. MOLARD Mme FECCI-PINATEL M. FAUQUET Mme ARISTEE - M. COPIN.	Absents excusés : Mme PONDROM M. FRERE (P. à M. REZZOUKI) Mme THOLON - Mme NOTARFRANCESCO Mme LAMBERT (P. à M. BEAUVOIS)

Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



Les élus ont été reçus par Monsieur Eric Cayol, nouveau sous-préfet, à l'issue de la manifestation contre le mariage forcé Picardie / Nord Pas de Calais du 6 septembre 2014.

MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE GEA FARM TECHNOLOGIE

GEA Farm Technologies, entreprise implantée de longue date à Château-Thierry, a annoncé la délocalisation de son unité de production en Hollande. Dans une motion de soutien aux salariés menacés de délocalisation, le Conseil Municipal s'est opposé à l'unanimité le 16 juin dernier à la disparition de cette unité qui représente près de 80 emplois. Le dernier comité d'entreprise de la société, tenu le 18 août, a confirmé sa décision.

Il est rappelé que l'unité de Château-Thierry réalise plus de 6 millions d'€ de Chiffre d'Affaire, que le carnet de commande est plein, et que l'entreprise est bénéficiaire. Aucun dialogue n'a pu être engagé avec la direction, malgré la volonté affirmée des salariés et des élus.

Le Conseil Municipal juge inadmissible l'attitude et le cynisme des dirigeants de GEA Farm Technologies, exige la mise en place d'un dialogue social pour pérenniser les emplois sur ce site, demande la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi

et l'engagement de maintenir une activité pour les salariés de Château-Thierry. L'Assemblée s'oppose à cette délocalisation, apporte son soutien à l'ensemble des salariés du groupe, et demande à Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie et de l'Industrie, d'intervenir pour préserver les emplois sur le site de Château-Thierry.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES NORD PAS DE CALAIS PICARDIE

Des finances municipales saines
Le rapport a été communiqué à l'assemblée, il couvre la période 2007/2012. La Chambre fait état dans ses conclusions d'une situation financière saine, de comptes fiables, de dépenses de fonctionnement maîtrisées, et ce malgré la grave crise économique que nous traversons depuis 2008.

Fonctionnement : en baisse grâce à une meilleure maîtrise
Pour la première fois depuis 15 ans, les charges de fonctionnement de la

ville ont baissé (- 3.65%). Cela a été rendu possible grâce à une baisse des dépenses des achats externes, une baisse des dépenses de maintenance et le désendettement de la ville (-41.50%). Les dépenses de personnel ont été contenues, avec une hausse de 1% annuelle, taux inférieur à l'inflation. Un investissement record sans augmentation des taux de fiscalité

La Chambre note le dynamisme des dépenses d'équipement. La ville a augmenté ses investissements, malgré la crise, de 65 %. Il est à noter que ce programme d'investissement ambitieux s'est fait sans augmentation des taux de fiscalité locale.

Endettement : - %, du jamais vu !
L'endettement de la commune a fortement baissé. En 6 ans, l'encours de la dette a été réduit de 24 %. La cour affirme que « l'encours de la dette de la commune présente peu de risque ».

Conclusion
Ce rapport est très bon, les remarques faites ont été prises en compte, il convient d'en retenir que la situation financière de la ville est saine, que la gestion de l'équipe municipale va dans

le bon sens.

Ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote au Conseil Municipal. Par souci de transparence, le député-maire a souhaité qu'il soit disponible sur le site internet de la ville.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE PRÉSENTÉE PAR LE COMPTABLE PUBLIC

La chambre régionale des comptes ayant constaté des irrégularités comptables, celles-ci ont donné lieu à la condamnation de deux agents du trésor public. Ces derniers ont formulé une demande de remise gracieuse auprès de leur ministre de tutelle.

La commune n'ayant subi aucun préjudice financier dans ces affaires, les erreurs constatées étant de pure forme, le conseil décide d'émettre un avis favorable à cette demande de remise gracieuse, pour un montant de 29621.98 €.

28 VOTES POUR, 2 ABSTENTIONS, 1 CONTRE, 1 NON PARTICIPATION AU VOTE ✓

DIAPORAMA - un été 2014

actif, festif et studieux !



Vie en collectivité, respect de l'autre et des différences, découverte et amusement, voilà ce qui fut proposé aux 290 enfants et adolescents présents quotidiennement cet été.



C'est sous le signe des nouveaux rythmes scolaires que s'est faite la rentrée 2014. Près de 1000 enfants inscrits, 68 animateurs présents dont 18 nouvelles embauches,



Château Piano, un grand RDV musical attendu par les mélomanes : 100 spectateurs / concert cet été. Un beau succès pour cette troisième édition



Un impressionnant tournoi de chevalerie a accueilli quelque 2 à 3000 personnes sur un week-end.



Le village associatif, la rencontre des habitants venus en grand nombre et du tissu associatif



La commémoration du 14 juillet s'est faite en présence de nombreux enfants.



Mc Do kids : plus de 440 enfants se sont succédé toute la journée pour venir à la rencontre du monde du sport.



Très vif succès du 30ème Festival Musique en Omois. Traditionnellement, un concert a été donné place de l'Hôtel de Ville le 13 juillet



Entretien Monument aux Morts Place Paul Doumer : respect et devoir de mémoire



La saison s'achève sur le constat d'un grand succès pour le nouveau spectacle des Aigles, qui a accueilli près de 8000 spectateurs en juillet et août



Le succès ne se dément pas non plus pour cette nouvelle édition d'aqualudique



C'est un chantier de 6 mois qui a été lancé au gymnase Adriaenssens. Coût : 364 000 €.



Les travaux avancent pour le giratoire de la Plaine. Coût des travaux : 700 000 €.



Une affluence exceptionnelle et un grand succès pour le 70ème anniversaire de la libération



Grosses réparations scolaires et entretien des bâtiments durant l'été. Coût des travaux : 170 000 €.



Vivre le sport et la convivialité : Triathlon de l'Omois, une épreuve désormais classique prisee par de nombreux athlètes venus de partout en France



Une belle réussite pour le concert de rentrée de la Biscuiterie, avec plus de 150 entrées, et un regain d'attractivité



travaux d'aménagement des trottoirs sont en cours rue Drugeon-Lecart et rue du Général de Gaulle



travaux d'aménagement des trottoirs sont en cours rue Drugeon-Lecart et rue du Général de Gaulle